

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DEPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - INV. 34-14

XV^e Anniversaire



Une nouvelle Assemblée générale se prépare — et ce numéro de « Voix et Visages » contient le pouvoir qui vous permettra de participer à la vie de notre Association. Même si vos obligations familiales ou professionnelles, votre éloignement, votre santé, vous empêchent de vous joindre à nous pour entendre l'exposé de nos activités, même si votre place reste vide à ce repas que nous aimons prendre ensemble, le bulletin de vote que vous nous enverrez, sera comme un peu de votre présence — un geste de contribution au travail qui nous est commun.

Une nouvelle Assemblée générale se prépare... et ma pensée remonte le cours des années...

Pour revivre en esprit le passé de l'A.D.I.R., j'ai repris la collection de « Voix et Visages » et j'ai ouvert avec émotion, le bulletin tout jauni, qui relatait sa première Assemblée générale, retrouvant les noms de celles qui sont encore parmi les élues de notre Conseil d'administration — les noms d'autres camarades qui semblent (en apparence seulement) moins près de nous — les noms, aussi de celles qui nous ont quittées et que notre affection n'oublie pas.

En 1946, « Voix et Visages » parle des goûters du lundi, des conférences et des concerts organisés par Marika ; la bibliothèque signale ses acquisitions et nous pensons à Mlle Renaud, à Claude Giran. Le service social conseille ses adhérentes, avec le même dévouement... tout est si proche, si actuel dans ce bulletin vieux de quinze ans !

« Rien de nouveau sous le soleil », direz-vous et c'est une raison d'espérer.

Les années qui passent, la maladie, la vieillesse menaçante, rendent toujours plus indispensable l'aide que nous nous sommes engagées à nous prêter mutuellement. La chaîne des Pères Noël dont vous parlez l'éditorial du dernier bulletin reste solide et nous regardons l'avenir avec confiance en cette veille d'Assemblée générale.

G. F.

Une Criminelle :

LA DOCTORESSE HERTHA OBERHEUSER

« Je m'appelle Hertha Oberheuser, déclara l'assistante du S.S. Professor Gebhardt au procès des médecins à Nuremberg, je suis née le 15 mai 1911 à Cologne. Ma famille appartient à la classe moyenne chrétienne et conservatrice; mon père est ingénieur. Je commençai mes études de médecine à Bonn, et les terminai à Düsseldorf. J'ai été membre du « Bund Deutscher Mädel », organisation des jeunes filles hitlériennes. A la fin de mes études, je me spécialisai dans les maladies de la peau à la clinique de Düsseldorf, puis j'acceptai une offre qui me parut convenable, au camp de femmes de Ravensbrück, en décembre 1940, à la suite d'une annonce parue dans un journal médical et demandant un spécialiste pour les maladies de la peau et les maladies vénériennes. »

Ainsi commençait la carrière médicale d'une jeune fille de bonne famille, dans le cadre de l'Etat.

Nous n'avons pas de témoignage sur les débuts de la jeune Hertha Oberheuser à Ravensbrück. Mais on peut les imaginer comme ceux des jeunes Aufseherinnen que nous avons vues arriver au camp : le premier jour, saisies par l'atmosphère de terreur et de crime qui régnait dans l'enceinte des barbelés électrifiés, effondrées par le spectacle de l'effroyable misère qu'offraient les prisonnières, elles pleuraient. Nous leur « remontions le moral », espérant en faire des alliées. Le deuxième jour, les larmes avaient séché, le visage était fermé. Le troisième jour, elles hurlaient et cognait comme leurs aînées...

La doctoresse n'échappa pas à la règle : elle soignait ses malades à coups de pied. De nombreux témoins l'ont décrite faisant sa consultation, assise sur la table d'examen et balançant les jambes, pendant que ses malades défilaient terrorisées devant elle. Elle désignait du pied celles qui pouvaient être hospitalisées et



Photo anthropométrique d'HERTHA OBERHEUSER

4P 4616

Une Criminelle : La Doctoresse

celles qui devaient retourner au travail. De temps en temps, elle sautait de sa table pour donner des coups de pied aux malades épuisées qui cherchaient à s'asseoir par terre.

Une prisonnière politique allemande, dont la sœur venait de mourir de manière étrangement subite au Revier, demanda à la doctoresse Oberheuser ce qu'elle savait des derniers moments de sa sœur. Celle-ci entra dans une violente colère, elle frappa la prisonnière au visage et à l'estomac et cria : « Elle n'est plus là ! Elle n'était qu'une bouche inutile qui ne pouvait plus servir ! » Ces paroles qui sont restées gravées dans la mémoire de la malheureuse femme qui venait de perdre sa sœur et qui put les redire textuellement au procès de Nuremberg révélèrent brutalement le phénomène du renversement radical des valeurs qui s'était opéré dans la personnalité de la doctoresse Oberheuser : les prisonnières n'étaient plus des malades à guérir, des femmes à soulager, elles n'étaient que des éléments pourris dont on avait, Dieu merci, débarrassé la pure société germanique qui risquait d'être contaminée à leur contact. Le bon ordre voulait que les ultimes forces de ces déchets d'humanité servent encore la race des Seigneurs avant de disparaître dans la mort.

La question de la prisonnière allemande était irritante au dernier degré : elle rompait l'ordre. La prisonnière avait osé remplacer la mort de sa sœur au niveau de la mort d'un être humain, alors que ces « Stück » (1) comme on nous appelaient, étaient censées ne plus appartenir à l'humanité.

Car la jeune doctoresse Oberheuser avait déjà franchi le seuil critique où l'idéologie a pris la place de la conscience. Cette fille d'un ingénieur rhénan (la vallée du Rhin est réputée pour la douceur de ses vins et de ses habitants), assidue de l'instruction religieuse et bonne élève du lycée où elle dut faire d'honnêtes dissertations sur l'homologue allemand de notre Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme... », avait sans s'en rendre compte enjambé les barrières des commandements éternels de la Bible, de l'Antiquité et de l'Évangile, et basculé dangereusement dans le désert moral. Là, les instincts les plus bas peuvent se réveiller et se donner libre cours. Ils deviennent rapidement plus cruels et plus dangereux que ceux de la bête sauvage, car ils sont perfectionnés par la mécanique aveugle du cerveau humain qui a perdu ses garde-fous.

Quand le célèbre S.S. professor Gebhardt, grand patron de la clinique aristocratique voisine de Hohenlychen et futur président de la Croix-Rouge allemande vint en personne au camp de Ravensbrück, accompagné de son dévoué Dr Fischer, la jeune Hertha Oberheuser était toute prête à lui apporter son concours pour n'importe quelle besogne. A l'usage du tribunal, elle prétendit d'abord avoir été « effrayée » lorsque le professeur Gebhardt lui exposa ses projets. Mais elle dit ensuite : « Je pensais que si le professeur Gebhardt effectuait ces expériences, la chose devait être correcte ».

La doctoresse Oberheuser sélectionna donc les jeunes filles parmi les plus vigoureuses. Margarete Neumann décrivit en ces termes la convocation au Revier

du premier groupe de vingt jeunes filles qui ignoraient encore pourquoi elles étaient appelées : « Les médecins désignaient les sujets qui étaient alignés devant eux. La doctoresse Oberheuser en renvoya une aussitôt au bloc : « Celle-ci a des jambes trop minces, nous ne pouvons pas nous en servir ». Six des jeunes filles furent gardées au Revier. Les transports de Varsovie et de Lublin furent saisis d'effroi ».

La doctoresse Oberheuser était chargée de « préparer » les opérées. Les poumons étaient regardés à la radioscopie, le cœur examiné, les jambes lavées et rasées.

Au moment de l'opération, la doctoresse Oberheuser anesthésiait, et les docteurs Gebhardt et Fischer « opéraient ». La doctoresse Oberheuser était aussi chargée des soins post-opératoires. Voici, d'après la déposition d'une victime survivante, comment elle s'acquittait de sa mission : « ...L'infirmière allemande entra brusquement dans la chambre où nous étions enfermées à clef et nous ordonna de nous lever et de nous habiller. Nous répondimes que nous ne pouvions pas, car nos jambes nous faisaient trop souffrir. Alors l'infirmière revint avec la doctoresse Oberheuser qui nous ordonna de nous habiller et d'aller dans la salle de pansements. Nous dûmes nous habiller et sauter sur une jambe jusqu'à la salle d'opération. Après chaque saut, nous devions nous appuyer au mur. La doctoresse Oberheuser interdit à quiconque de nous aider. Lorsque nous atteignîmes, à bout de forces, la salle d'opération, la doctoresse Oberheuser apparut et nous dit de retourner dans notre chambre car les pansements ne seraient pas changés ce jour-là ».

Dans sa déposition au tribunal de Nuremberg, notre camarade Janina Iwanska déclara : « ...Le premier pansement eut lieu deux semaines après l'opération. J'avais à ce moment-là une fièvre aux environs de 41°. Ma jambe était dans le plâtre depuis la hanche jusqu'à la cheville et je ne pouvais pas me rendre compte de ce qu'on m'avait fait. Ma jambe me faisait énormément souffrir et j'étais dans l'impossibilité de la remuer. [...] Sur l'ordre de la doctoresse Oberheuser, on ne nous donnait ni médicament ni morphine. Au moment du pre-

mier pansement, les docteurs Gebhardt, Fischer, Oberheuser et Rosenthal étaient présents. Mon plâtre a été enlevé après incision et j'ai pu voir un trou profond dans l'os d'environ 20 cm de longueur. La plaie était très sale, remplie de pus. Toute ma jambe était rouge. Je ne pouvais pas plier le genou. J'ai aperçu au fond de la plaie un petit objet métallique qui paraissait entouré de gaze. Ce dernier a été retiré et déposé dans un petit plat par le Dr Gebhardt. [...] Après le premier pansement, j'ai eu quelque temps moins de fièvre, mais une semaine après, la fièvre est de nouveau remontée. Mon genou était alors très enflé et j'avais de grandes lignes rouges marquées le long de la cuisse, la plaie suppura abondamment. Quand j'ai demandé au Dr Oberheuser de refaire le pansement de ma jambe, elle a refusé. Mais quelques jours après, la plaie avait pris un si mauvais aspect qu'elle consentit à faire le pansement. Pendant toute cette période et malgré mes douleurs, on ne m'a donné ni morphine ni médicament qui puisse diminuer ma souffrance ».

Ceci était la contribution personnelle de la doctoresse Oberheuser à l'œuvre « scientifique » du professeur Gebhardt. Elle confia un jour au Dr Sofia Maczka, prisonnière polonaise qui travaillait à la radio au Revier : « Ces expériences m'ont permis d'apprendre à opérer et me donnent l'espoir de monter en grade à Hohenlychen » (1).

Par hasard, Margarete Neumann fut le témoin d'une conversation privée entre la doctoresse Oberheuser et le Dr Schiedlausky, également médecin permanent du camp : « J'étais allée clandestinement visiter une malade au Revier et je dus me cacher rapidement lorsque je les aperçus tous les deux, marchant lentement le long du couloir. Je me dissimulai dans un coin et entendis Oberheuser développer avec une véritable exaltation à Schiedlausky quelles formidables possibilités de recherches médicales elle avait au Revier, grâce à la quantité des cas de maladies de peau dont elle pouvait tirer profit pour sa spécialité. Elle parlait, remplie d'enthousiasme, lorsque Schiedlausky qui semble avoir eu alors une lueur de lucidité, lui coupa brusquement la parole et lui dit : « Mademoiselle Oberheuser, si je puis vous donner un conseil, faites en sorte de partir d'ici aussi rapidement que possible. Si vous restez ici encore quelque temps, vous serez tout à fait abîmée, et vous ne pourrez jamais plus être un bon médecin ».

Mais l'avertissement venait trop tard. Hertha Oberheuser, qui avait glissé des brutalités vulgaires à la complicité active dans les « expériences » criminelles, en était aussi venue au crime direct : elle sélectionnait elle-même les malades qu'elle envoyait dans la sinistre « Stüben » (2) pour les tuer d'une piqûre. Un des médecins du camp, le Dr Rudolf Rosenthal, lui-même condamné à mort et exécuté par les Anglais, a déclaré : « J'ai vu quelquefois le Dr Oberheuser faire des injections d'essence aux prisonnières. Elle utilisait une seringue de 10 cm³ et l'injection était pratiquée dans la veine du bras. Le résultat de l'injection don-

(1) En fait, le professeur Gebhardt ayant estimé que Ravensbrück n'était pas un endroit « convenable » pour la doctoresse Oberheuser, la prit plus tard avec lui à Hohenlychen et en fit même le médecin personnel de sa femme et de ses enfants.

(2) « Petite chambre. »



La jambe mutilée d'un « Cobaye »

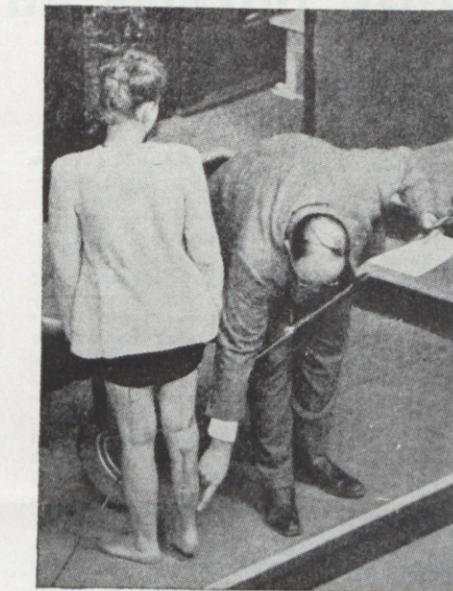
HERTHA OBERHEUSER

nait l'impression d'une crise d'apoplexie aiguë. Le sujet se dressait et soudainement s'affaissait. Il s'écoulait environ trois à quatre minutes entre le moment de l'injection et celui de la mort. Les sujets étaient entièrement conscients jusqu'au dernier moment. Cela prenait environ 15 à 30 secondes pour faire l'injection. Le Dr Oberheuser me dit que les prisonnières qui recevaient des injections étaient sévèrement malades et ne pouvaient être sauvées ».

Margarete Neumann relate cependant cette scène dont elle fut le témoin : « Un jour, pendant la consultation, la doctoresse Oberheuser était assise sur la table et balançait ses jambes lorsqu'on amena une femme évanouie. Se tournant vers les prisonnières qui servaient d'infirmières, elle sourit : « Portons-la dans la Stüben ; elle en sera vite sortie ! » Elle attendit en vain un rire approuveur à son excellente plaisanterie. Toute malade grave était menacée d'être assassinée par le médecin même qui aurait dû la soigner.

La doctoresse Oberheuser reconnut, à son procès, avoir tué par injection plusieurs prisonnières malades.

Elle fut condamnée, le 20 août 1947, à 20 ans de prison.



Un « Cobaye » examiné au Procès de Nuremberg

Le monde entier apprenait cependant bientôt que la justice allemande réinstallait dans la profession de médecin une dangereuse criminelle. C'est aux médecins britanniques que revient l'honneur d'avoir pris l'initiative d'une action concrète contre ce scandale qui constitue, écrivaient-ils à leurs confrères allemands, « un affront à l'honneur, aux principes moraux et à l'idéal de la véritable pratique de la médecine dans le monde ».

Reconnue par le Ministère du Travail comme « Rapatriée tardive », il la recommanda pour une indemnité professionnelle de faveur ». Avec cette recommandation, elle trouva aisément du travail dans un hôpital protestant. Puis, grâce à un prêt sans intérêt, elle put ouvrir un cabinet médical dans la petite commune de Stocksee.

En 1956 cependant, le Procureur général du Schleswig-Holstein Rosga (celui-là même qui entama une procédure contre Clauberg) ouvrit une information contre Oberheuser. Mais, dès 1957, le tribunal du Schleswig-Holstein déclarait l'information close. Le tribunal renvoyait au « traité de transition » du 26 mai 1952 d'après lequel les jugements des Alliés étaient reconnus valides par les tribunaux et les autorités allemandes. Le tribunal représentait que l'accusation de Oberheuser avait été éprouvée par la procédure de Nuremberg, « achevée et ayant force de loi ». Or, comme à Nuremberg, l'autorisation d'exercer ne lui avait pas été retirée et qu'aucune notification n'avait été inscrite dans son casier judiciaire, il n'y avait aucune objection à son activité médicale.

De fait, le tribunal de Nuremberg, qui improvisait sa procédure pour châtier rapidement les responsables monstrueux de crimes de guerre sans précédent, n'a rien prévu dans ses condamnations sur une reprise éventuelle d'activité professionnelle des condamnés. Les procès ne comportant pas de partie civile, le tribunal n'a rien prévu non plus comme dommages-intérêts aux victimes, pas même lorsque l'une d'entre elles à qui l'on demandait de montrer sa jambe atrophiée, avoua qu'elle n'avait pas de quoi se faire faire des chaussures spéciales.

Le 3 décembre 1960, le tribunal administratif décida que le retrait du permis d'exercer du Dr Oberheuser était justifié. Celle-ci s'était rendue coupable, par sa participation aux expériences sur les sulfamides sur des jeunes filles de Ravensbrück, d'un manquement grave à l'éthique professionnelle.

La doctoresse fut condamnée à supporter les frais du procès. Elle déclara qu'elle allait aussitôt saisir l'instance supérieure

de Lüneburg. Le journaliste du « Spiegel » fait remarquer qu'elle pourra ensuite monter à l'échelon fédéral à Berlin et qu'elle se réserve ainsi de bonnes années de procédure car les juristes ont matière à ergoter pendant longtemps sur la validité de la procédure exceptionnelle de Nuremberg.

Notre conclusion sur le cas Oberheuser rejoindra celle qu'Anne Fernier donnait à son étude sur Hoess, le sinistre commandant d'Auschwitz, dans « Voix et Visages » de janvier 1960. Si la doctoresse Oberheuser fut conduite au crime par l'Etat totalitaire qui se chargea de la « conditionner » pour l'assassinat, sa responsabilité reste entière. Bien que, comme Hoess, comme la plupart des hauts fonctionnaires nazis, comme Hitler lui-même et son entourage, elle appartient à un type d'humain mal équilibré, mal posé dans la société, rongé de faiblesses physiques et intellectuelles qui appellent une revanche, elle était cependant douée d'une conscience normale. Plus qu'une autre qui n'aurait pas reçu une formation de médecin, elle se devait de résister à l'entraînement idéologique nazi.

De ses deux maîtres, le premier, Gebhardt, est mort pendu, dans s'être départi de l'idéologie qui, à ses yeux, justifiait ses crimes. Le second, Fischer, fit le laborieux chemin du retour en arrière et réussit à franchir dans l'autre sens le seuil critique où il retrouva sa conscience qu'il avait abandonnée en 1934 au profit de l'idéologie nazi ! Il analyza avec beaucoup de minutie à son procès comment son erreur et celle de ses camarades avait été d'accepter que « la loi de l'individu » et que « l'Etat constituait la norme au point de vue éthique ».

Il semble que Hertha Oberheuser n'ait pas encore fait ce chemin. En attendant, les barrières morales de la société démocratique normale où elle est maintenant replongée, avec tous ses interdits, y compris celui d'exercer un métier de haute responsabilité pour lequel elle a amplement prouvé son incapacité, devraient faire d'elle, de nouveau, une citoyenne moyenne convenable.

(1) NOTA : la documentation utilisée dans cette étude vient de « Croix Gammée contre Caducée » du Dr Fr. Bayle, de l'article de Hans Wewer, paru dans « Diskussion » de décembre 1960, à Berlin, et de l'article de « Der Spiegel » du 9 novembre 1960, (Hambourg).

A. POSTEL-VINAY

Lisez :

CROIX GAMMÉE CONTRE CADUCÉE

Les expériences humaines en Allemagne pendant la Deuxième Guerre Mondiale

par le Dr François BAYLE

UNE CONFÉRENCE SUR LES VICTIMES DU NAZISME

par un Sénateur de Berlin-Ouest,

M. LIPSCHITZ

Le 17 janvier, l'A.D.I.R. était invitée au Centre d'études de politique étrangère pour entendre une conférence de M. Lipschitz sur les Victimes du nazisme. M. Lipschitz ayant toujours été pour nous un allié fidèle, actif et efficace dans notre lutte pour obtenir du gouvernement allemand une pension pour les victimes des expériences, l'A.D.I.R. fut heureuse de pouvoir lui marquer sa reconnaissance en se rendant à sa conférence.

Le Général Catroux, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, présidait.

Les principales victimes du nazisme, dit M. Lipschitz, furent les Juifs, anéantis par millions. L'antisémitisme existait avant Hitler, et, hélas, il existe encore. A Berlin, même dans les meilleurs des cas, on entend couramment : « C'est un Juif, mais pourtant, c'est un honnête homme ».

Les Allemands, dans leur ensemble, ne connaissaient pas l'ampleur des crimes. Ceux qui écoutaient les radios étrangères se taillaient pour sauvegarder leur vie. Aujourd'hui le peuple allemand s'est rangé derrière l'attitude du Président de la République Fédérale Theodor Heuss qui déclara, à Bergen-Belsen : « Nous ne pouvons admettre une culpabilité collective, mais une honte collective, oui ». Sans que cela soit dit urbi et orbi, la nécessité des réparations est admise par la population. Que ce soit pour des raisons tactiques ou morales, peu importe, le fait est là.

Actuellement, la communauté juive de Berlin peut se différencier en trois groupes : les survivants des camps de concentration, les ré-émigrants, c'est-à-dire ceux qui rentrent en Allemagne après des années passées à l'étranger, et enfin les nouveaux émigrants, Juifs qui fuient la persécution antisémite des pays de l'Est, la Roumanie en particulier.

On sait bien, en Allemagne, que les réparations matérielles ne pourront jamais compenser les dommages commis, aussi y a-t-il parallèlement à l'effort de réparation en DM de la B.E.G., un long effort de reconversion politique mené par les autorités temporelles et spirituelles.

Le passé n'est pas encore surmonté, mais le succès de la pièce d'Anne Franck donne des raisons d'espérer en la guérison définitive de l'Allemagne. Les électeurs allemands ne suivent pas les formations nazies qui restent sporadiques. La jeunesse d'après-guerre est réaliste. On peut regretter que ce positivisme ait remplacé le romantisme qui a si longtemps caractérisé la jeunesse, mais c'est ainsi. On peut même parler dans bien des cas de scepticisme intégral. Toute politique fait horreur aux jeunes, ils sont juste préoccupés de se refaire une existence personnelle. Comme on faisait passer à un groupe de jeunes un disque d'un discours d'Hitler, le rire a éclaté de toutes parts : « Comment avez-vous pu vous laisser entraîner par cet hystérique ? »

On se préoccupe beaucoup en Allemagne de prévenir une remontée du nazisme et de sa terrible perversion. On enseigne à toutes les occasions possibles qu'il faut lutter contre les préjugés, que les barrières de nationalité n'existent pas. Le plus beau jour de l'histoire d'Allemagne sera celui où elle abandonnera quelques-unes de ses prérogatives pour entrer dans la grande patrie Europe !

Au cours du débat qui a suivi, M. Alfred Grosser a dit être choqué par l'inégalité des pensions que touchent d'une part les anciens nazis et d'autre part les victimes du nazisme. L'écart peut aller de 1 à 10.

M. Lipschitz est, hélas, bien au courant de ce scandale qui a surtout cours dans le Nord de l'Allemagne où les « taches brunes » sont encore nombreuses, y compris au sein des tribunaux. Cela dépend des Länder. Mais dans le Land de Berlin, qui est le siège de M. Lipschitz, aucun ancien nazi, aucune veuve de nazi, ne touche de pension. Mme Göring, qui est sur Berlin, n'a pas de pension, beaucoup de ses biens ont été confisqués... il lui en reste encore assez largement pour ne manquer de rien, ajoute M. Lipschitz.

La Flamme et le Glaive

18 juin 1940 :

« ...Tout Français qui porte encore des armes a le devoir absolu de continuer la Résistance... »

Vous en souvenez-vous ?

Vous qui avez VECU les années 40...

Vous dont les parents ont VECU les années 40...

Vous dont les fils ont VECU les années 40...

« LA FLAMME ET LE GLAIVE » est votre disque.

Vous vous devez de l'avoir.

PLUS QU'UN DISQUE

Réalisé par une équipe incomparable, cet enregistrement unique de scènes et images d'une France dévorée vivante, donnant naissance à des milliers de combattants, est un document vibrant, fascinant, fait des souvenirs de tous. Ces combattants, Français avec un « F » majuscule, c'est vous; ce disque, c'est le vôtre.

Commandez à adresser à la FEDERATION DES AMICALES DE RESEAUX DE RENSEIGNEMENTS ET D'EVASION DE LA FRANCE COMBATTANTE, 2, rue Paul-Cézanne, Paris (8^e). C.C.P. Paris 4660-50.

In Memoriam

LOUISE VUILQUEZ

Le 28 janvier au matin, les voisins de Louise Vuilquez, de Luze (Haute-Saône), inquiets de ne pas voir les volets s'ouvrir à l'heure habituelle, ont forcé la porte et ont trouvé la pauvre femme appuyée sur sa table, devant un livre ouvert, avec la radio qui marchait... Elle était comme endormie et n'avait pas dû souffrir.

De sa déportation, elle avait rapporté de graves infirmités qui l'empêchaient de quitter sa maison où elle vivait seule. Lorsque j'allais à Luze, Louise Vuilquez me disait toujours sa reconnaissance à l'A.D.I.R. et à Mme Engoumé qui s'était activement occupée de faire régler sa pension. Elle aimait à me montrer les aménagements et les réparations qu'elle avait pu faire faire dans la petite ferme qu'elle habitait, grâce à cette pension... Elle en était si heureuse !

C'était une rude paysanne de chez nous, qui avait ses idées bien à elle... Elle avait eu un fils prisonnier, un fils déporté et un fusillé. Veuve, elle avait conduit sa barque toute seule, ne croyant ni à Dieu, ni à diable... très brave femme, estimée et respectée au village.

Nous avons donc suivi (sans la présence d'un prêtre) ce vieux corbillard aux planches mal jointes, tiré par un gros cheval de labour, à la crinière rousse épaisse, à la longue queue flottant au vent, qui s'en allait cahotant dans le chemin herbeux qui menait au cimetière. Devant la tombe ouverte au milieu des buissons et des herbes folles, un homme a pris la parole pour dire que « Louise Vuilquez avait lutté seule dans sa vie difficile, qu'elle avait su se libérer des superstitions et rester fidèle à son idéal de la libre pensée »... C'était assez mélancolique, et avec cela une brume glacée se traînait contre la forêt proche et la pluie s'est mise à tomber.

...Je pensais à vous, amies de l'A.D.I.R. qui aviez su mettre un peu de lumière dans cette triste fin de vie de « la Louise », comme disaient les gens du village venus l'accompagner. Ils étaient nombreux et je pense que dans bien des coeurs de chaleureuses prières étaient là, silencieuses, autour de notre pauvre compagne libérée de la vie...

Lou BLAZER.

ÉMISSION DU TIMBRE

MÈRE ÉLISABETH

Pour la cinquième fois, l'Administration des P.T.T. va émettre une série de timbres « Héros de la Résistance ». Parmi les quatre timbres retenus, figure un timbre honorant la mémoire de Mère Elisabeth, Supérieure du couvent Notre-Dame-de-Compassion.

Il est possible qu'une manifestation ait lieu à Lyon.

Du 22 au 30 avril sera organisée à Paris, au Ministère des P.T.T., 20, avenue de Séur, une manifestation en l'honneur de Mère Elisabeth et de trois autres héros (J. Renouvin, Paul Gateaud, Lionel Du-bray).

L'entrée de cette manifestation sera libre. Une émission de cartes maxime et d'enveloppes illustrées est envisagée. Tous détails complémentaires vous seront fournis par l'A.D.I.R.

Cercle de l'A.D.I.R.

"L'Egypte est un don du Nil"

Nous nous sommes réunies, le 5 décembre 1960, autour d'Hélène Maspéro et de Marie-Odile Marx pour entendre parler de l'Egypte et pour regarder passer les images que l'une et l'autre ont rapportées de leurs récents voyages.

Tout d'abord, nous nous embarquons avec Dilette et ses joyeux compagnons. Après trois jours de traversée, nous arrivons à Alexandrie et nous repartons pour le Caire par la route du Delta. Du Caire, nous excursionnons : Guizeh, les pyramides de Kheops, Kephren et Mykerinos, le Sphinx...

Un peu plus tard, avec Hélène, nous nous arrêterons plus longuement devant les monuments dont son appareil photographique a fixé l'immobile grandeur. La vie d'un film, les impressions qui s'en dégagent, la beauté d'une image statique, se complètent d'une étonnante façon.

Dilette nous promène. Après le Sphinx, Sakkarah (nécropole de Memphis) : la pyramide à degrés, tombeau du roi Djoser, la plus ancienne pyramide connue, Serapeum, lieu de pèlerinage où étaient enterrés les bœufs Apis. Nous allons de mosquée en mosquée, nous remontons le Nil en felouques jusqu'à la vallée des rois, cette région escarpée et désertique où reposent les rois de la dix-huitième à la vingtième dynastie. Parmi les monuments les plus remarquables, Dilette nous montre les admirables tombeaux de Ramsès IV, Sethi I^{er} et Tout-Ankh-Amon.

Je n'en finirais pas de citer des noms qui, tous, éveillent nos souvenirs et la nostalgie des voyages hypothétiques...

Assisterons-nous dans un avenir prochain à la disparition de ces édifices prodigieux dont Hélène Maspéro nous décrit la beauté ?

Comme vous le savez l'Egypte est hantée, depuis le début du siècle, par l'idée d'irriguer ses champs et de fertiliser ses terres. Loti ne parlait-il pas déjà de la mort de Philæ ?

A Assouan, les vannes des digues s'ouvrent à la fin du mois de juillet, lorsque l'inondation amène un Nil gorgé d'une semence rouge (couleur que la caméra de Dilette a su rendre de façon saisissante). Au moment où le niveau des eaux s'abaisse et pendant les trois mois où le fleuve reste contenu dans son lit, les récoltes se font. Ensuite, le fleuve envahit à nouveau les terres craquelées par la chaleur et les grands sanctuaires disparaissent sous les flots.

Leur éphémère réapparition permet, chaque année, de constater qu'ils résistent à l'action du milieu liquide. Le grès rose, extrait des meilleures carrières de Nubie, dans lequel les monuments ont été construits, est une pierre particulièrement résistante, mais il en va tout autrement des sanctuaires aménagés plus haut dans le flanc des falaises des chaines libyques et arabiques, creusés à même la pierre et que les eaux du haut-barrage, dont les travaux sont commencés, doivent engloutir et anéantir si aucune décision n'est prise pour les sauver d'un péril menaçant.

Avant cinq ans, la vallée moyenne du Nil, transformée en un immense lac, verra disparaître les trésors du passé. Un peu plus tard, le lac artificiel remontera jusqu'à la cataracte de Dal (troisième cataracte) et ce sera le tour de la Nubie soudanaise. Et tout le drame de l'Egypte actuelle est là : faut-il sacrifier ces mo-

numents qui font partie du patrimoine humain le plus sacré — et ceci pour nourrir une population sans cesse croissante ?

Entre les moissons et les temples, est-il facile de décider ?

Vous trouverez à la bibliothèque de l'A.D.I.R. le numéro du « Courrier de l'U.N.E.S.C.O. » qui contient un exposé des solutions envisagées par le Centre de documentation et d'étude sur l'histoire de l'Art et de la civilisation de l'Egypte ancienne, fondé au Caire et qui travaille en liaison avec l'Institut géographique de Paris, avec un Comité international d'gyptologues, d'archéologues et d'ingénieurs (1).

Le problème est immense et d'une grande diversité : certains monuments émigreront-ils vers de nouvelles patries ? Philæ, submergée pendant neuf mois de l'année depuis 1902, redeviendra-t-elle une île ? Le rocher d'Abou-Simbel et ses colosses se verront-ils surélevés ?

Hauts barrages, digues, remparts, écluses, travaux immenses, dignes des géants qu'ils auront pour mission de protéger. Le monde civilisé du XX^e siècle projette de rivaliser avec le monde des Pharaons. Le génie de ses savants et de ses ingénieurs sera à la mesure des bâtisseurs antiques, si l'aide financière et technique des hommes d'aujourd'hui veut bien y collaborer.

GABRIELLE FERRIERES

(1) Hélène Maspéro nous a généreusement abonnées, pour un an, au Courrier de l'U.N.E.S.C.O.

La Chronique des Films :

"Les dés sont sur le tapis"

Le Ministre des Anciens Combattants, M. Raymond Triboulet, a présidé à la Maison de la Chimie, la présentation du film « Les dés sont sur le tapis », un court métrage en couleurs qui raconte les péripéties du débarquement allié sur les plages de Normandie, en juin 1944.

L'ambassadeur d'Angleterre, les attachés militaires des Etats-Unis, les membres du Comité de débarquement ainsi qu'un grand nombre de personnalités alliées et françaises ont assisté à cette projection.

Réalisé par Jacques Collomb, assisté de Renée Clarke, le film, en images émouvantes, pour la plupart tirées de bandes documentaires originales, relate les grandes heures de cette opération unique dans les annales de l'Histoire. Il montre aussi l'état actuel du théâtre des combats, les croix de bois qui le jalonnent, les vestiges des casemates allemandes, les épaves des navires et les monuments que le Comité de débarquement a fait élever.

Au nom de ce Comité qu'il préside, M. Raymond Triboulet avait auparavant rappelé les grandes réalisations de cette institution dont l'objet est de perpétuer le souvenir de ces événements qui furent le prélude de la libération de la France : dix monuments-signaux élevés sur les plages, un mémorial élevé à Bayeux, un musée construit à Arromanches, etc.

Ce musée reçoit 250.000 visiteurs par an.

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois ont, au cours de la manifestation, exécuté, sous la direction de Mgr Maillet, les hymnes nationaux alliés, puis des chants populaires américains, anglais et français.



TEMPLE DE DAKKEH (Nubie)

ROGER VIOLET

Photo prise vers 1890 avant les inondations provoquées par le barrage d'Assouan
Temple actuellement complètement submergé

INDEMNITÉS ALLEMANDES

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS

En réponse aux demandes qui lui sont adressées pour obtenir le bénéfice de l'indemnisation prévue par l'accord conclu le 15 juillet 1960, entre la République Française et la République Fédérale d'Allemagne, M. Triboulet, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, précise que les modalités de répartition de cette indemnisation sont actuellement soumises à l'examen d'une Commission interministérielle spécialement réunie à cet effet. Elles pourront ainsi être définitivement adoptées, aussitôt après l'échange des instruments de ratification.

Les dispositions nécessaires seront alors prises pour renseigner les anciens déportés et internés, victimes du nazisme — ou, s'ils sont décédés, le membre de leur famille éventuellement appelé à les représenter — sur les conditions dans lesquelles ils auront à faire valoir leurs droits.

D'ores et déjà leur attention est tout particulièrement appelée sur le fait qu'il leur appartiendra d'adresser directement leur demande au service qualifié du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, sans avoir recours à aucun intermédiaire quelle qu'en soit la nature.

1.367.633 DOSSIERS DE VICTIMES ÉTRANGÈRES DU NAZISME

Bonn (F.M.A.C.). — Un bureau pour accélérer le travail sur les réparations accordées aux victimes étrangères de la persécution nazie a été ouvert par le Gouvernement de la République Fédérale Allemande.

Un communiqué gouvernemental au Bundestag déclare que 1.367.633 cas sont en cours d'étude.

INFORMATION

L'Association Le Parvis de la France organise le premier samedi de chaque mois un pèlerinage au Mont-Valérien, au Calvaire de la Butte des Cendres (en hiver à Paris) en mémoire des Combattants Fusillés, Déportés, Morts pour la France.

Dans la Crypte, le Livre d'Or du Parvis de la France conserve précieusement les citations et les suprêmes pensées qui évoquent la valeur et la qualité des sacrifices consentis par ceux qui sont tombés glorieusement au cours de ces guerres et dans les combats du Maroc, d'Indo-Chine, d'Algérie.

Au cours de ces pèlerinages, vers la date anniversaire de leur mort, les noms, les citations des Héros inscrits à ce Livre d'Or sont rappelés devant leurs familles groupées autour du drapeau et leurs dernières pensées évoquées au cours de la Messe célébrée devant le Calvaire.

Les familles de nos camarades ou nos camarades elles-mêmes qui désireraient qu'on rappelle le souvenir d'un des leurs à l'occasion d'un de ces pèlerinages, peuvent s'adresser à cette Association dont le siège est 7, rue Saint-Dominique, Paris (7^e).

Notre Carnet de recettes :

Plats de Carême

Au camp, le carême durait toute l'année. Et les recettes que l'on va lire n'ont certes pas été recollées avec des intentions religieuses...

Voici d'abord la recette du véritable « Colin Fifine », que Fifine elle-même m'a dictée, je tiens à le souligner, car de nombreuses versions en existent dans les carnets qui ont été rapportées du camp de Holleischen. C'est l'occasion pour moi d'évoquer le souvenir de deux excellentes et pittoresques camarades, mortes, hélas, depuis leur retour : Joséphine, dite Fifine, et sa fille, Flore Poussardin, dite « Florette », marchandes des quatre saisons, demeurant rue des Amandiers, au cœur de Belleville ; Balzac n'aurait pas trouvé mieux ! Elles parlaient toutes deux le plus pur argot parisien, ce qui leur permettait, lorsque les Allemands, faute de matières premières pour l'usine, nous faisaient balayer la neige dans la forêt (Arbeit, immer Arbeit !) de faire des commentaires savoureux sur les sbires qui nous gardaient, dans un langage qu'il leur était impossible de comprendre ! Une grande partie nous en échappait à nous aussi, du reste, mais ce que nous pigeons nous pliait en deux de rire et les Allemands étaientverts de rage. La défaite approchait, et ils n'osaient rien dire. « Z'ont les mîches à zéro », concluait Fifine. Rémy évoque aussi nos deux camarades dans ses célèbres « Mémoires » car elles furent internées à Romainville en même temps que Maisie Renault, sa sœur. « C'te pauvre vieille, disait Florette en regardant avec attendrissement sa mère, si qu'on lui disait qu'elle est libérée, comment qu'elle sauterait sur sa roupane (ses frusques), et du vent ! ! ! ».

Colin Fifine : prenez de la pâte à pain chez le boulanger et améliorez-la avec un œuf. Salez, poivrez une ou deux belles tranches de colin et enveloppez-les dans la pâte ; rangez dans un plat allant au four, et arrosez d'huile pendant la cuisson dans un four chaud.

*

**

UN CONGRÈS UTILE VOUS OFFRE L'OCCASION DE VISITER VIENNE

Vous qui vous intéressez aux grands problèmes modernes, connaissez-vous le Mouvement Universel pour une Fédération Mondiale, le M.U.F.M. ?

Vous qui aimez les voyages, voulez-vous aller à Vienne, ravissante ville, capitale du vivre léger, de la musique tzigane, de la valse entraînante et de bien des modes exquises ?

Eh bien, le M.U.F.M. y tiendra son congrès du 10 au 15 juillet pour y débattre ces deux points :

1^o Quelle stratégie pour la Paix ?

2^o Le rôle de l'O.N.U. dans un monde en transformation.

Fondé en 1947 à Montreux, le M.U.F.M. tient chaque année un congrès dans un grand centre européen, et le plaisir de voyager s'ajoute aux travaux du congrès dont l'intérêt ne peut échapper, en particulier aux victimes du nazisme.

Nos amies, Mme Irène de Lipkowsky et Mme Ph. Hottinguer, font partie du Comité d'Honneur et du Comité d'organisation aux côtés de hautes personnalités mondialement connues.

Une autre recette originale de poisson m'a été communiquée par notre camarade Yolande Coulet-Weiss, employée des P.T.T. à Moulins quand elle a été arrêtée et qui vient d'être mutée à Paris, ce qui nous donne l'espoir de la voir bientôt à nos réunions malgré sa santé terriblement éprouvée. Yolande aussi a su nous déridier, et je me souviens d'un retour d'usine où nous pataugions dans la neige et la boue glacée de la route avec nos misérables galoches éventrées, et où Yolande s'écria avec à propos : « Quand je pense que ma petite maman avait toujours peur que je me mouille les pieds ! » Un jour, elle me transporta en rêve dans la douce Guyenne, d'où elle était originaire, en m'expliquant la manière d'accommoder les « orphies à la Bordelaise »...

C'est surtout au printemps qu'on trouve ces poissons très fins, qui ressemblent à des anguilles, et dont l'arrête est du plus beau vert émeraude, ce qui les fait dédaigner, bien à tort.

Orphies à la Bordelaise : avec un roux blond au beurre et de l'eau, faites une sauce peu épaisse. Salez, poivrez, ajoutez une persillade (persil et ail hachés). Jetez-y les tronçons d'orphies et faites frémir pendant dix minutes.

Neige, qui était Espagnole, connaissait je ne sais combien de manières de préparer la morue. Comme ce mets ne m'a jamais enthousiasmé, je n'en ai copié qu'une que voici :

Morue à la Catalane : faire tremper un gros morceau de morue. Le frire à l'huile. Ranger dans un plat avec oignons hachés une tomate épépinée, blondis à l'huile. Couvrir de lait, faire cuire doucement cinq minutes, puis une heure au coin du feu sans bouillir pour faire absorber tout le lait par le poisson.

Neige est devenue Parisienne et si certaines de nos camarades ont un goût très vif pour la morue, nous ferons appel à sa science en prévision du Vendredi-Saint !

NANETTE.

L'inscription au M.U.F.M. jusqu'au 1^{er} juin est de 15 NF. Adressez-vous à l'A.D.I.R. qui dirigera votre demande et vous permettra de recevoir tous renseignements sur cette organisation qui groupe tant d'hommes et de femmes de bonne volonté, et parmi lesquels vous serez les bienvenues.

France AUDOUL.

PÉLERINAGES

L'Amicale de Mauthausen annonce qu'au cours de l'année 1961, à partir du 12 mai et jusqu'au 1^{er} septembre, elle organisera deux fois par mois, du vendredi soir au lundi matin, des pèlerinages permettant à ceux qui le désirent, de séjourner plus longuement au camp. Cette nouvelle formule aura pour but de réduire au minimum les frais.

L'Amicale de Mauthausen rappelle aux personnes intéressées par ces voyages-pèlerinages : Mauthausen-U.R.S.S., qu'elles doivent leur envoyer leur inscription de principe le plus rapidement possible, les places étant limitées.

Un voyage-pèlerinage en mai est également prévu.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Amicale de Mauthausen.

On écrit à "VOIX & VISAGES"...

RÉPONSE au sujet des protestations concernant les manœuvres allemandes sur le sol français

Mon grand-père a été grièvement blessé en 1870. Sa maison a été brûlée. A la guerre de 1914-1918, mon père fut gravement blessé. Cinq de ses frères furent tués. Une de mes tantes fut fusillée et une autre tuée par la Bertha. A la guerre de 39-45, ma mère mourut des privations subies en zone interdite. J'ai été déportée de la Résistance. J'en suis revenue grande invalide de guerre. Mes biens ont été intégralement pillés. Tout ce palmarès, non pour en tirer vanité, mais pour montrer que mes sentiments à l'égard des Allemands ne peuvent donner lieu à aucun doute. Et cependant et justement, pour tout cela, je crie à tous : « assez ! » Assez de haine, de rancune, de détestations. Ces sentiments sont bas, destructeurs. Ils n'engendrent que des malheurs.

Notre camarade cite que ce sont les mêmes uniformes. Et alors ? Est-ce l'uniforme qui compte ou ceux qui le portent ! Ceux-là justement sont les fils des Allemands d'hier. Nous devons tout faire pour que les Allemands d'aujourd'hui et ceux de demain ne redeviennent jamais ceux d'hier. C'est à nous qu'incombe cette tâche merveilleuse de faire considérer la France comme une Alliée, une amie de demain au lieu de l'éternelle ennemie contre qui il faut se battre et qu'il faut conquérir. N'en avez-vous donc pas assez ?

Si nos pères qui ont fait la guerre en 1914 en disant que c'était pour que leurs fils ne la fassent pas, ne s'en étaient pas tenus là, ils ne se seraient pas contentés de se battre héroïquement. Ils auraient parachevé leur œuvre en nous faisant une paix qui sauvegarde l'avenir. Si, après la guerre 1914-1918, on s'était allié avec l'Allemagne vaincue et humiliée, si on lui avait montré des sentiments humains au lieu de la mettre à l'index, elle n'aurait jamais accepté de laisser un Hitler s'emparer du pouvoir. Il est toujours néfaste de pousser les êtres et les pays au désespoir. Ils font alors de mauvaises connaissances. La France alliée avec l'Allemagne, Hitler n'aurait pas existé et la guerre de 1939 non plus.

Nos souvenirs sont trop proches dites-vous, chère compagnie. Les souvenirs ne sont pas une question de temps. Il ne s'agit pas d'oublier. Bien au contraire, il faut se souvenir et faire que nos enfants se souviennent *afin que cela ne revienne jamais*. Il ne faut pas leur apprendre à détester l'Allemand d'aujourd'hui, mais celui d'hier et lui faire comprendre que la camaraderie peut empêcher bien des choses.

Après tout, pourquoi ne souffrez-vous pas lorsque vous voyez en France des uniformes anglais ? Durant des siècles ils furent nos ennemis acharnés et ils envahirent, violèrent, pillèrent et torturèrent nos populations. Car les guerres d'autan ne furent pas plus courtoises que celles d'aujourd'hui. Jeanne d'Arc en sut quelque chose. Et cependant, depuis l'Entente Cordiale, n'avez-vous pas pris l'habitude de considérer les Anglais comme nos alliés ? Si bien même que vous en adoptez les mots, les manières,

par snobisme. Qui nous dit que jamais nous n'adopterons pas des mots et des coutumes allemandes, car cela sera très « chic ». Mais vous devez penser que les Anglais ennemis « c'est loin ». Croyez-vous ? C'est hier, mon amie, et les gens qui furent torturés en l'an 1500 n'en souffrissent pas moins que ceux que l'on tortura en l'an 1960.

Au contraire, je voudrais que beaucoup de jeunes soldats allemands viennent en France apprendre à nous connaître et que beaucoup de jeunes soldats français aillent cantonner en Allemagne.

S. BLANC DE VIANNEY.

Je profite de cette occasion pour vous adresser à toutes mes meilleures vœux de bonheur, de santé et de paix pour 1961.

**

Les Problèmes Actuels

J'ai vivement réagi à deux de vos articles, ou plutôt à deux lettres que vous avez publiées, celles de Lise Lesèvre et Marijo Chombart de Lauwe. Je suis heureuse de voir qu'il s'est trouvé deux camarades pour évoquer dans nos colonnes des problèmes particulièrement douloureux pour nous, et je suis entièrement de leur avis : nous, anciennes déportées, ne pouvons rester indifférentes quand des soldats allemands sont à nouveau sur le sol français et qu'on torture en A.F.N.

Quand Anne Fernier répond à Lise Lesèvre : « Pas une camarade ne m'a écrit au sujet de la présence de troupes allemandes en France, sauf toi... », je fais mon examen de conscience, et je me sens certes coupable de n'avoir pas écrit à l'A.D.I.R. Mais je crains bien que ce ne soit parce que l'A.D.I.R. nous a depuis si longtemps habituées à ne pas la considérer comme autre chose qu'un cercle amical d'anciennes camarades déportées, qu'il n'est venu à l'idée d'aucune d'entre nous que nous pourrions la charger d'exprimer notre indignation ; c'est mon cas, certainement.

Je pense comme Lise et Marijo, que sans faire de politique, nous ne pouvons demeurer silencieuses dans ce domaine, et je crois tout à fait nécessaire et urgent de prendre largement et fermement position ; elle ne peut être que « contre ». Il me semble qu'il est du rôle de l'A.D.I.R. d'appeler toutes les camarades à une vigilance constante ; ce n'est pas que nous oubliions, mais la vie quotidienne est une terrible dévoreuse.

Je souhaite donc que nous trouvions dans « Voix et Visages » dorénavant un écho plus réaliste et plus actuel des problèmes qui nous concernent et devant lesquels nous ne pouvons nous taire. Je pense que c'est notre devoir, ne serait-ce que par fidélité à ce que nous avons été, à ce pourquoi tant de nos camarades ont souffert et sont mortes.

Michelle BAUMIER.

(Colibri) 85.289.

Les Alliés et la Résistance en Europe

La deuxième Conférence internationale d'Histoire de la Résistance, organisée par l'Istituto Nazionale per la Storia del Movimento di Liberazione in Italia, aura lieu à Milan, au Musée de la Science et de la Technique, du 26 au 29 mars 1961, sur le sujet suivant :

LES ALLIÉS ET LA RÉSISTANCE EN EUROPE

Est assurée à ce jour la participation de chercheurs appartenant aux pays suivants, cités par ordre alphabétique : Albanie, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Grèce, Hollande, Hongrie, Norvège, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. En outre est attendu un rapport sur la Résistance des Juifs.

Les langues officielles du Congrès seront l'italien, l'anglais, le français, l'allemand et le russe.

Les rapports seront imprimés et distribués avant la convocation du Congrès et seront envoyés à tous ceux qui auront versé au Secrétariat 2,50 dollars ou l'équivalent en devises nationales (par chèque ou mandat international).

Les personnes qui ont l'intention de prendre part aux travaux du Congrès et qui s'adresseront aux Agences Cook pour résérer une chambre d'hôtel, pourront verser directement à ces Agences le montant de leur inscription.

Les membres du Comité Exécutif recommandent vivement, d'ores et déjà, tous ceux qui ont donné ou donneront leur adhésion, et tout particulièrement, les hommes d'étude de tous les pays qui, grâce à leur collaboration, propositions et conseils, ont contribué et contribueront à la réussite de cette initiative dont le but est d'étendre et développer la connaissance historique d'une période d'importance capitale pour toute l'Europe.

M. H. MICHEL, Secrétaire général du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale (Paris). Membre du Comité Exécutif, représentant la France.

LA GALETTE DES ROIS

Le 29 janvier, les Rois ont été traditionnellement fêtés à l'A.D.I.R., bien qu'il n'y eut, tout compte fait, que des Reines en puissance. Nombreuse et agréable réunion, devant un buffet de conte de fées, entièrement pourvu par nos camarades qui s'étaient surpassées. Enorme moka, somptueux diplomate à l'orange, gâteaux merveilleux au chocolat, aux noisettes, aux noix, que sais-je encore, délicieux petits fours aux « pignons », choux à la crème, sandwiches variés et même un véritable cake anglais, épice et sombre. J'en oublie, certainement. Merci aux pâtissières.

Il était bien doux de retrouver des camarades qu'on voit trop rarement, d'apercevoir des visages nouveaux et sympathiques, souriant de cette sorte de sourire commun aux déportées et que je ne puis définir, mais que je reconnais entre mille. Un certain sourire, oui, mais qui n'a rien de romanesque et qui est tout plein de fraternité...

Anne FERNIER.

LA VIE DE NOS

Section Savoie-Ain

Première réunion

Etaient présentes : Mmes Vaillot, déléguée de la Section de Haute-Savoie; Ninette Streisguth, Marg. Lecoanet, Trepier, Burdet, Gimard, Berthier, Balzarin, Freney, Garraud.

Etaient excusées : Mmes Hyvrand, Girard-Madoux, Gabrielle Long, Dr Belot, Kollros, Egraud, Minassio, Coupat.

Mme Vaillot, déléguée de la Section de Haute-Savoie, avait bien voulu accepter de venir assister à la première réunion de la Section Savoie-Ain, le 29 janvier 1961, et Marguerite Lecoanet lui en exprima toute sa reconnaissance. Elle remercia aussi Mme Trepier de sa présence. Cette amie s'était beaucoup occupée, avec Ninette Streisguth, des camarades déportées de Lyon, et c'est de tout cœur que nous la compturons désormais parmi les amis de l'A.D.I.R.

L'ordre du jour de la réunion fut le suivant :

1^{re} Lecture, dans les statuts, des buts essentiels de l'A.D.I.R. :

a) venir en aide à ses membres;
b) venir en aide aux familles de ses membres;

c) venir en aide aux familles de déportées et internées de la Résistance, mortes en captivité ou des suites de celle-ci;

d) soutenir moralement et matériellement les anciennes déportées et internées de la Résistance.

L'Association a un but purement social et doit, dans son organisation, exclure toute mesure qui tendrait à avoir un caractère politique dans le sein de l'Association.

2^{re} Etablissement du programme des réunions pour l'année 1961 : une prochaine réunion aura lieu le 16 avril. En accord avec les camarades de la Haute-Savoie, une rencontre pourrait avoir lieu au Grand-Abergement, dans l'Ain, chez Isabelle Berne, et Ninette Streisguth peut bien se charger d'en assurer l'organisation.

3^{re} Question à débattre au cours des réunions : Marguerite Lecoanet comptait sur la visite du Secrétaire général de l'Office des A.C. et V.G. de Chambéry à qui elle avait demandé de bien vouloir leur faire une petite causerie sur les dernières informations concernant les indemnités allemandes. M. Mercier n'ayant pu se rendre libre, a transmis à Marguerite Lecoanet le compte rendu de la dernière Commission des indemnités allemandes, qui avait eu lieu à Paris, le mardi 17 janvier 1961.

Des renseignements ont donc pu être donnés aux camarades, dont voici l'essentiel :

— Le Gouvernement de l'Allemagne Fédérale versera à l'Etat Français le montant des indemnités en trois versements :

Avril 1961,
Avril 1962,
Avril 1963.

C'est le Ministère des A.C. et V.G. qui répartira les indemnités aux bénéficiaires, sans aucun intermédiaire et sur présentation de leur carte : famille, déporté résistant ou déporté politique.

Les modalités de répartition sont actuellement soumises à l'examen d'une

Commission interministérielle spécialement réunie à cet effet.

Dès les conclusions de cette Commission, les anciens déportés et internés seront renseignés sur les conditions dans lesquelles ils auront à faire valoir leurs droits.

4^{re} Information de la soirée de gala qui aura lieu au cinéma de la Grenette, le 22 février à Chambéry, pour le film « Mein Kampf » qui sera donné au profit des œuvres de l'A.D.I.R. de Savoie.

5^{re} Information de la date de l'Assemblée générale de l'A.D.I.R. qui aura lieu à Paris le 18 mars prochain. Inscriptions à donner à Marguerite Lecoanet avant le 1^{er} mars et versement du prix du repas du soir, selon les indications données dans le bulletin. Plusieurs camarades pensent pouvoir venir.

6^{re} Réception du journal Voix et Visages, et discussion sur trois articles : indemnités allemandes, défense du titre de Déporté, Maison de repos de Nantou.

7^{re} Partage des responsabilités : tenue des comptes, visite aux malades, démarches sociales, organisation des réunions.

Marguerite Lecoanet reste la déléguée de la Section Savoie-Ain, à laquelle elle espère sous peu pouvoir joindre l'Isère, grâce aux adresses que doit lui envoyer Jeanne Garraud, d'Allevard-les-Bains.

Ninette Streisguth promet son aide pour l'organisation des réunions et Odette Balzarin s'offre pour les visites en captivité ou des suites de celle-ci;

d) soutenir moralement et matériellement les anciennes déportées et internées de la Résistance.

L'Association a un but purement social et doit, dans son organisation, exclure toute mesure qui tendrait à avoir un caractère politique dans le sein de l'Association.

2^{re} Etablissement du programme des réunions pour l'année 1961 : une prochaine réunion aura lieu le 16 avril. En accord avec les camarades de la Haute-Savoie, une rencontre pourrait avoir lieu au Grand-Abergement, dans l'Ain, chez Isabelle Berne, et Ninette Streisguth peut bien se charger d'en assurer l'organisation.

3^{re} Question à débattre au cours des réunions : Marguerite Lecoanet comptait sur la visite du Secrétaire général de l'Office des A.C. et V.G. de Chambéry à qui elle avait demandé de bien vouloir leur faire une petite causerie sur les dernières informations concernant les indemnités allemandes. M. Mercier n'ayant pu se rendre libre, a transmis à Marguerite Lecoanet le compte rendu de la dernière Commission des indemnités allemandes, qui avait eu lieu à Paris, le mardi 17 janvier 1961.

Des renseignements ont donc pu être donnés aux camarades, dont voici l'essentiel :

— Le Gouvernement de l'Allemagne Fédérale versera à l'Etat Français le montant des indemnités en trois versements :

Avril 1961,
Avril 1962,
Avril 1963.

C'est le Ministère des A.C. et V.G. qui répartira les indemnités aux bénéficiaires, sans aucun intermédiaire et sur présentation de leur carte : famille, déporté résistant ou déporté politique.

Les modalités de répartition sont actuellement soumises à l'examen d'une

SECTIONS

entrant un petit paquet sous l'arbre de Noël) céramiques, beaux bas, parfums, livres, jolies bougies, mouchoirs délicats, friandises, clips, que sais-je... je n'ai pas tout vu.

Un magnifique fanion A.D.I.R., inauguré lors de la cérémonie au Struthof, dominait toute l'Assemblée. Il attira la générosité de nombreuses camarades; qu'elles soient, ici, vivement remerciées au nom de la Section, ainsi que toutes celles qui ont profité de l'occasion pour régler leur cotisation 1961. (Une seule cotisation 1960 est en retard.)

5^{re} Information de la date de l'Assemblée générale de l'A.D.I.R. qui aura lieu à Paris le 18 mars prochain. Inscriptions à donner à Marguerite Lecoanet avant le 1^{er} mars et versement du prix du repas du soir, selon les indications données dans le bulletin. Plusieurs camarades pensent pouvoir venir.

6^{re} Réception du journal Voix et Visages, et discussion sur trois articles : indemnités allemandes, défense du titre de Déporté, Maison de repos de Nantou.

7^{re} Partage des responsabilités : tenue des comptes, visite aux malades, démarches sociales, organisation des réunions.

Marguerite Lecoanet reste la déléguée de la Section Savoie-Ain, à laquelle elle espère sous peu pouvoir joindre l'Isère, grâce aux adresses que doit lui envoyer Jeanne Garraud, d'Allevard-les-Bains.

Ninette Streisguth promet son aide pour l'organisation des réunions et Odette Balzarin s'offre pour les visites en captivité ou des suites de celle-ci;

d) soutenir moralement et matériellement les anciennes déportées et internées de la Résistance.

L'Association a un but purement social et doit, dans son organisation, exclure toute mesure qui tendrait à avoir un caractère politique dans le sein de l'Association.

2^{re} Etablissement du programme des réunions pour l'année 1961 : une prochaine réunion aura lieu le 16 avril. En accord avec les camarades de la Haute-Savoie, une rencontre pourrait avoir lieu au Grand-Abergement, dans l'Ain, chez Isabelle Berne, et Ninette Streisguth peut bien se charger d'en assurer l'organisation.

3^{re} Question à débattre au cours des réunions : Marguerite Lecoanet comptait sur la visite du Secrétaire général de l'Office des A.C. et V.G. de Chambéry à qui elle avait demandé de bien vouloir leur faire une petite causerie sur les dernières informations concernant les indemnités allemandes. M. Mercier n'ayant pu se rendre libre, a transmis à Marguerite Lecoanet le compte rendu de la dernière Commission des indemnités allemandes, qui avait eu lieu à Paris, le mardi 17 janvier 1961.

Des renseignements ont donc pu être donnés aux camarades, dont voici l'essentiel :

— Le Gouvernement de l'Allemagne Fédérale versera à l'Etat Français le montant des indemnités en trois versements :

Avril 1961,
Avril 1962,
Avril 1963.

C'est le Ministère des A.C. et V.G. qui répartira les indemnités aux bénéficiaires, sans aucun intermédiaire et sur présentation de leur carte : famille, déporté résistant ou déporté politique.

Les modalités de répartition sont actuellement soumises à l'examen d'une

entrant un petit paquet sous l'arbre de Noël) céramiques, beaux bas, parfums, livres, jolies bougies, mouchoirs délicats, friandises, clips, que sais-je... je n'ai pas tout vu.

Un magnifique fanion A.D.I.R., inauguré lors de la cérémonie au Struthof, dominait toute l'Assemblée. Il attira la générosité de nombreuses camarades; qu'elles soient, ici, vivement remerciées au nom de la Section, ainsi que toutes celles qui ont profité de l'occasion pour régler leur cotisation 1961. (Une seule cotisation 1960 est en retard.)

5^{re} Information de la date de l'Assemblée générale de l'A.D.I.R. qui aura lieu à Paris le 18 mars prochain. Inscriptions à donner à Marguerite Lecoanet avant le 1^{er} mars et versement du prix du repas du soir, selon les indications données dans le bulletin. Plusieurs camarades pensent pouvoir venir.

6^{re} Réception du journal Voix et Visages, et discussion sur trois articles : indemnités allemandes, défense du titre de Déporté, Maison de repos de Nantou.

7^{re} Partage des responsabilités : tenue des comptes, visite aux malades, démarches sociales, organisation des réunions.

Marguerite Lecoanet reste la déléguée de la Section Savoie-Ain, à laquelle elle espère sous peu pouvoir joindre l'Isère, grâce aux adresses que doit lui envoyer Jeanne Garraud, d'Allevard-les-Bains.

Ninette Streisguth promet son aide pour l'organisation des réunions et Odette Balzarin s'offre pour les visites en captivité ou des suites de celle-ci;

d) soutenir moralement et matériellement les anciennes déportées et internées de la Résistance.

L'Association a un but purement social et doit, dans son organisation, exclure toute mesure qui tendrait à avoir un caractère politique dans le sein de l'Association.

2^{re} Etablissement du programme des réunions pour l'année 1961 : une prochaine réunion aura lieu le 16 avril. En accord avec les camarades de la Haute-Savoie, une rencontre pourrait avoir lieu au Grand-Abergement, dans l'Ain, chez Isabelle Berne, et Ninette Streisguth peut bien se charger d'en assurer l'organisation.

3^{re} Question à débattre au cours des réunions : Marguerite Lecoanet comptait sur la visite du Secrétaire général de l'Office des A.C. et V.G. de Chambéry à qui elle avait demandé de bien vouloir leur faire une petite causerie sur les dernières informations concernant les indemnités allemandes. M. Mercier n'ayant pu se rendre libre, a transmis à Marguerite Lecoanet le compte rendu de la dernière Commission des indemnités allemandes, qui avait eu lieu à Paris, le mardi 17 janvier 1961.

Des renseignements ont donc pu être donnés aux camarades, dont voici l'essentiel :

— Le Gouvernement de l'Allemagne Fédérale versera à l'Etat Français le montant des indemnités en trois versements :

Avril 1961,
Avril 1962,
Avril 1963.

C'est le Ministère des A.C. et V.G. qui répartira les indemnités aux bénéficiaires, sans aucun intermédiaire et sur présentation de leur carte : famille, déporté résistant ou déporté politique.

Les modalités de répartition sont actuellement soumises à l'examen d'une

entrant un petit paquet sous l'arbre de Noël) céramiques, beaux bas, parfums, livres, jolies bougies, mouchoirs délicats, friandises, clips, que sais-je... je n'ai pas tout vu.

Un magnifique fanion A.D.I.R., inauguré lors de la cérémonie au Struthof, dominait toute l'Assemblée. Il attira la générosité de nombreuses camarades; qu'elles soient, ici, vivement remerciées au nom de la Section, ainsi que toutes celles qui ont profité de l'occasion pour régler leur cotisation 1961. (Une seule cotisation 1960 est en retard.)

5^{re} Information de la date de l'Assemblée générale de l'A.D.I.R. qui aura lieu à Paris le 18 mars prochain. Inscriptions à donner à Marguerite Lecoanet avant le 1^{er} mars et versement du prix du repas du soir, selon les indications données dans le bulletin. Plusieurs camarades pensent pouvoir venir.

6^{re} Réception du journal Voix et Visages, et discussion sur trois articles : indemnités allemandes, défense du titre de Déporté, Maison de repos de Nantou.

7^{re} Partage des responsabilités : tenue des comptes, visite aux malades, démarches sociales, organisation des réunions.

Marguerite Lecoanet reste la déléguée de la Section Savoie-Ain, à laquelle elle espère sous peu pouvoir joindre l'Isère, grâce aux adresses que doit lui envoyer Jeanne Garraud, d'Allevard-les-Bains.

Ninette Streisguth promet son aide pour l'organisation des réunions et Odette Balzarin s'offre pour les visites en captivité ou des suites de celle-ci;

d) soutenir moralement et matériellement les anciennes déportées et internées de la Résistance.

L'Association a un but purement social et doit, dans son organisation, exclure toute mesure qui tendrait à avoir un caractère politique dans le sein de l'Association.

2^{re} Etablissement du programme des réunions pour l'année 1961 : une prochaine réunion aura lieu le 16 avril. En accord avec les camarades de la Haute-Savoie, une rencontre pourrait avoir lieu au Grand-Abergement, dans l'Ain, chez Isabelle Berne, et Ninette Streisguth peut bien se charger d'en assurer l'organisation.

3^{re} Question à débattre au cours des réunions : Marguerite Lecoanet comptait sur la visite du Secrétaire général de l'Office des A.C. et V.G. de Chambéry à qui elle avait demandé de bien vouloir leur faire une petite causerie sur les dernières informations concernant les indemnités allemandes. M. Mercier n'ayant pu se rendre libre, a transmis à Marguerite Lecoanet le compte rendu de la dernière Commission des indemnités allemandes, qui avait eu lieu à Paris, le mardi 17 janvier 1961.

Des renseignements ont donc pu être donnés aux camarades, dont voici l'essentiel :

— Le Gouvernement de l'Allemagne Fédérale versera à l'Etat Français le montant des indemnités en trois versements :

Avril 1961,
Avril 1962,
Avril 1963.

C'est le Ministère des A.C. et V.G. qui répartira les indemnités aux bénéficiaires, sans aucun intermédiaire et sur présentation de leur carte : famille, déporté résistant ou déporté politique.

Les modalités de répartition sont actuellement soumises à l'examen d'une

La Chronique des Livres

Agent Extraordinary

l'histoire de Michel Hollard, D.S.O. qui donna à l'I.S. les premiers renseignements sur les V.I., par G. Martelli, traduite par J. et S. Ouvaroff :

L'homme qui a sauvé Londres

Editeur : Julliard.

L'on s'étonnerait qu'il ait fallu plus de quinze ans pour que fût publiée l'histoire de Michel Hollard, si l'on ne savait l'extrême modestie de cet homme, refusant longtemps à divulguer les détails de son action clandestine qui, par ses résultats, constitue une véritable épopee.

La personnalité ne cesse de dominer ces pages : celle d'un résistant authentique servi par une lucide intelligence, une persévérance illimitée, un indomptable courage, servi aussi longtemps par une chance extraordinaire.

Traversant près de cent fois la frontière suisse, il se fait accréditer auprès de l'attaché militaire anglais à Berne, non sans difficultés. Il travaille indépendamment de toute autre organisation de Résistance, recrutant seul plus de soixante agents. Le premier de ces agents fut Olivier, le fils de notre chère camarade Claude Giran, fusillé par les Allemands. Nous trouvons dans ce livre un extrait de sa dernière lettre à ses parents, reflet de la personnalité rayonnante d'Olivier. Combien l'on regrette qu'une traduction trop hâtive n'ait pas rectifié à son sujet des erreurs qui s'étaient glissées dans le texte anglais par défaut d'information.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AURA LIEU

le Samedi 18 Mars 1961 après-midi

AU MUSÉE SOCIAL, 5 RUE LAS CASES, PARIS-7^e (Métro : Solférino)

SAMEDI 18 MARS 1961

A 14 h. 30 : Assemblée générale, Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris (7^e). Métro : Solférino.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral de l'exercice 1960.
- Rapport financier de l'exercice 1960.
- Questions diverses.
- Renouvellement du tiers des membres du Conseil d'administration.

A 18 h. 30 : Cérémonie à l'Arc de Triomphe. (Rassemblement à 18 h. 45, angle Champs-Elysées, avenue Marceau).

A 20 heures : Diner au Cercle Républicain, 5, avenue de l'Opéra, Paris (métro Palais-Royal). Nous vous précisons que l'entrée du restaurant est sous le porche,

2^e porte à gauche. Prix de ce dîner : 17 NF tout compris (service, vin, café). Nécessité de s'inscrire avant le 12 mars à l'A.D.I.R., avant le 8 mars, près des déléguées régionales.

ÉLECTIONS

Afin de se conformer aux statuts, l'Assemblée générale devra procéder au renouvellement du tiers du Conseil d'administration. Les membres sortants sont, cette année : Mmes Billard, Ferrières, Flamencourt, Goetschel, Postel-Vinay.

Les membres sortants peuvent être réélus, mais toutes nos adhérentes ont la possibilité de poser leur candidature.

Les candidatures au remplacement des membres sortants désignés ci-dessus devront nous parvenir le plus rapidement possible.

Seules les adhérentes à jour de leur cotisation seront autorisées à prendre part au vote.

COTISATIONS

Un nombre toujours grandissant de nos camarades ont répondu à notre appel de cotisations. Nous les en remercions bien sincèrement et nous rappelons aux retardataires que nous leur serions reconnaissantes de s'acquitter de la cotisation 1961 avant l'Assemblée générale.

POUVOIRS

Les pouvoirs pour voter à l'Assemblée générale sont inclus dans ce présent bulletin. Nous prions les camarades qui ne pourront assister à l'Assemblée générale, de faire parvenir leur pouvoir, soit à leur déléguée régionale, soit au siège de l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e).

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Sylvie, petite-fille de notre camarade, Mme Berthier. Aubervilliers, 7 décembre 1960.

Olivier, petit-fils de notre camarade, Mme Come, membre du Conseil d'administration. Paris, 31 janvier 1961.

Martine, 5^e enfant de notre camarade, Mme Escher. Saint-Barthélémy-d'Anjou, 26 décembre 1960.

Marc, petit-fils de notre camarade, Mme Mongelard. Toulouse, 21 décembre 1960.

Nicole, Alain, Claude, Monique, Michèle, Danièle, Jean-Luc, Josiane Prellier font partie de la naissance de Didier, leur petit frère. Vendôme, décembre 1960.

MARIAGES

Simone Bauer, fille de notre camarade Mme Bauer, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Rhône, a épousé Robert Geoffre. Lyon, 19 janvier 1961.

Guy Dircksen, fils de notre camarade, Mme Dircksen, s'est marié à Paris le 3 décembre 1960.

DÉCÈS

Notre camarade, Mme Garry, a perdu sa sœur. Paris, le 12 janvier 1961.

Notre camarade, Mme Guyot, a perdu son mari. Tours, le 21 janvier 1961.

Notre camarade, Mme Lebrell (Godard), a perdu son mari. Issy-les-Moulineaux, 1^{er} février 1961.

Notre camarade, Mme Vuilquiez, est décédée. Luze, 28 janvier 1961.

Notre camarade, Mme Gossinat, a perdu sa mère. Gennevilliers, 9 février 1961.

Notre camarade, Mme Jeanne Sivadon, a perdu sa mère. Le Mas-d'Azil, 10 février 1961.

Le Colonel Lhospital, ancien Officier d'ordonnance du Maréchal Foch, Doyen du Conseil d'administration de la Fédé-

ration des Amicales de Réseaux, Renseignement et Evasion de la France Combattante, est décédé le 22 novembre 1960. Un service a eu lieu à sa mémoire en la chapelle Saint-Louis des Invalides, l'A.D.I.R. y était représentée.

Notre camarade Mme Maremka-Opočenska a perdu son mari. Paris, janvier 1961.

Notre camarade Mme Bergemann a perdu son mari. Saint-Lunaire, janvier 1961.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Nous rappelons à nos adhérentes que les pensionnés de guerre à 100 % peuvent obtenir la carte spéciale qui permet, sur simple présentation, d'obtenir les exemptions ou réductions de tarif, prévues pour eux.

Cette carte, attribuée aux pensionnés temporaires ou définitifs à 100 %, est délivrée à la Direction Interdépartementale des pensions. Une photo d'identité doit être jointe à la demande ainsi que toutes les indications (numéro de dossier, etc.) ou mieux une copie du brevet de pension.

A. ENGOUMÉ.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE DE L'A.D.I.R.

Nous rappelons à toutes nos adhérentes qui n'ont plus de place sur leur carte pour y coller les timbres-vignettes qu'elles peuvent obtenir une nouvelle carte, en la demandant soit directement à l'A.D.I.R., soit par l'intermédiaire de leur déléguée régionale, soit à l'Assemblée générale. Dans tous les cas se munir d'une photo d'identité.

RECHERCHE

Rolande Guyonvach (27.171), 37, boulevard de la Solidarité à Nantes, recherche Marianne Beck, convoi des 27.000, qui était à Thann.

DÉCORATIONS

Ont été promus au grade d'officier de la Légion d'honneur : Mmes Marchand-Bertrand Clarisse, Baudry-Bizouarn Marcelle, Baptiste-Bonin Marie-Louise, Curvale-Calvayrac Lucienne, Richez-Chalier Alberte, Jahan-Gressier Yvonne, Lacombe-Lévéque Suzanne, Olivaux-Neuwald Martine, Poilane Eugénie, Sutra des Effans Aricie, Bates-Thomassin Lucie.

Mmes Collin Marie-Jeanne, Simon-Douard Michelle, Escher-Langlade Marcelle, Procot-Miserez Bernadette, Fontaine-Sarche Marie, Huber-Stefani Geneviève, Friang de Lipkowski Elisabeth, Guiral Suzanne, Lenoir Eliane, Vachier (Kiki) Marcelle.

Mmes Bertrand-Debard Renée, Beverina - Hérelle Henriette, Chaubit - Soudeix Marcelle, Witton-Terrier Rosine, Somville-Brosille Yvonne.

Ont été nommées chevalier de la Légion d'honneur : Mmes Naudy-Bouillane Jeanne, Pick-Herbeaux Andrée, Ehlinger-Polla Adrienne, Mac-Léod-Bossuge Fernande, Honvaut-Hénin Thérèse, Peignaud Gilberte, Boissière-Toutain Marthe, Basille-Edouard Marcelle, Jouve-Lizouret Elise, Deschamps-Pagot Emilienne, Audibert-Petit Jeanne-Marie.

Mmes Roserot de Melin-de Lamothe Marie, Somville-Brosille Yvonne, Lecorgne Léontine.

La Médaille militaire avec Croix de guerre et palme a été concédée à notre camarade Mlle Distel Germaine.

A. D. I. R. 241, Boulevard Saint-Germain PARIS-VII

Métro : Chambre des Députés
Autobus : 63 - 84 - 94

Cotisations Adhérentes : 5 NF min.

C.C.P. Paris 5266.06

Le Gérant-Responsable : A. Postel-Vinay
Imp. Lescaret - 2, r. Cardinale, Paris-6^e